



Revue Spéciale de la

POLICE
NATIONALE
DU BURUNDI



Intégrité, Impartialité, Dignité

www.policenationale.bi 2010

heures, ces opérations ont été décriées par certains milieux oubliant le bain de sang causé par cet arsenal militaire détenu illégalement et utilisé de façon grossière.

Quelques temps après, des éloges sont venus de toutes les directions, saluant ainsi ces initiatives de la Police Nationale, qui ont été couronnées de succès indéniables en préservant la vie des citoyens constamment guettés par la mort.

Dans les lignes qui suivent, on vous montrera à titre indicatif le bilan des opérations menées dans les différents Commissariats régionaux à partir de Janvier à la fin de Septembre de la même année. Ces armes seront détruites au fur et à mesure avec l'appui d'une ONG dénommée MAG pour laquelle la Police Nationale du Burundi adresse ses sincères remerciements.

Situation des armes récupérées de Janvier à Décembre 2009

UNITES	ARMES	GRENADES	MUNITIONS	BOMBES	MINES
REGION OUEST	87	387	7461	168	78
REGION SUD	16	39	38	-	-
REGION CENTRE	18	193	567	09	11
REGION EST	07	211	942	-	-
REGION NORD	29	133	894	-	03
TOTAL	157	963	9902	177	92

Un réel souhait de la population en matière de désarmement de la population demeure et cette tâche est dévolue au gouvernement qui a déjà entrepris effectivement ledit désarmement volontaire sur toute l'étendue du territoire du BURUNDI et cela a profondément brisé les murs sentimentaux édifiés par la peur de l'autre.

Le travail que la Police Nationale a amorcé n'est pas encore parachevé car comme d'aucuns le savent, des actes criminels sont commis ça et là à cause des armes qui pullulent au sein de la population qui n'a pas obtempéré à l'appel du gouvernement pour la remise volontaire de ces armes.

Un vibrant appel est lancé encore une fois à toutes les consciences éprises de paix pour se

débarrasser de cet armement qui ne cesse d'endeuiller notre patrie.

La police fait montre de professionnalisme

Le Gouvernement du Burundi, conjointement avec le HCR-Burundi ont décidé de transférer les réfugiés Banyamulenge du site Gihinga en province Mwaro dans un autre site de BWAGIRIZA, en province RUYIGI étant donné que les conditions de vie devenaient de plus en plus défavorables dans ce milieu.

Ces réfugiés s'y sont opposés arguant qu'ils voulaient rester sur place ou à défaut retourner dans leur pays d'origine, la RDC, et ce à une date de leur choix. Face à cette situation, la Police Nationale du Burundi n'a pas tardé à

LA POLICE NATIONALE SECURISE SON ARMEMENT EN METTANT EN APPLICATION LE PROTOCOLE DE NAIROBI

En se conformant aux prescriptions des articles 6, 7 et 8 du Protocole de Nairobi pour la prévention, le contrôle et la réduction des armes légères et de petit calibre dans la Région des Grands Lacs et la Corne de l'Afrique, ratifié par le Burundi en 2006, la Police Nationale du Burundi (PNB) sécurise son armement et contribue ainsi encore mieux à la réduction de la violence armée et à la consolidation de la paix.

En effet, la PNB travaille depuis Juillet 2008 en étroite collaboration avec le Mines Advisory Group (MAG), une organisation non-gouvernementale (ONG) humanitaire internationale, pour lutter contre la prolifération des armes légères et de petit calibre (ALPC) et la sécurisation des stocks d'armes de l'Etat, actions coordonnées par la Commission de désarmement civil et de lutte contre la prolifération des ALPC (CDCPA).



Collecte d'ALPC saisies et dangereuses par l'équipe mobile MAG-PNB

armes situé à Bujumbura, alors que les munitions ont été détruites par pétardage ou brûlage au site de destruction de Mudubugu, en province de Bubanza.



Etat des lieux de l'armement de la PNB

De plus, deux officiers de la PNB ont été formés par MAG pour réaliser un état des lieux de l'armement de la PNB afin d'en évaluer la quantité, le type, l'état et comment les ALPC sont stockées et gérées. En juin 2009, à l'issue de cette mission de cinq mois, un rapport reprenant les résultats de l'état des lieux et les recommandations de MAG a été remis officiellement au Directeur Général de la PNB lors d'une réception au Cercle des Officiers de la PNB à Bujumbura.

Ensuite, à partir de juillet 2009, toujours avec l'appui de MAG et grâce aux financements du Royaume des Pays-Bas et de la Confédération Suisse, la PNB a commencé à mettre en œuvre les solutions proposées pour améliorer la sécurité de son armement et respecter le Guide des Bonnes Pratiques du RECSA

Tout d'abord, en juillet 2008, une équipe mobile de collecte et destruction d'ALPC composée de 8 policiers a été formée par MAG puis a sillonné tout le pays pour relever et détruire les ALPC saisies par les services de police ainsi que des munitions en mauvais état qui présentaient un danger immédiat, principalement des grenades, mais aussi des roquettes, des mortiers, des mines anti-personnel et des explosifs. Les armes à feu ayant vocation à être détruites ont été acheminées à l'atelier de démantèlement des



*Rangement des armes sur les râteliers
nouvellement posés par MAG*

(Regional Center for Small Arms, secrétariat du Protocole de Nairobi). Deux activités sont déjà en cours, soit (1) le retrait des ALPC obsolètes, en excédent, ou non-adaptées à une force de police, et (2) le renforcement de la défense passive. A cet effet, des râteliers d'armes métalliques équipés de cadenas sont installés dans les postes de police alors que, dans les sites de stockage et les lieux stratégiques, les ouvertures (portes et fenêtres) sont renforcées et des guichets de distribution sont installés pour limiter les accès au strict personnel habilité. En complément de ces mesures techniques il est aussi prévu de former les armuriers pour assurer une meilleure gestion et un suivi plus adapté des ALPC.



*Information pour les chefs de postes en prévision de la remise
d'ALPC par la population civile*

Par ailleurs, la PNB souhaite également procéder rapidement au marquage de son armement tel que préconisé par l'article 7 du

Protocole de Nairobi. Cette activité sera coordonnée par la CDCPA, également avec l'appui technique de MAG.

Le succès du Protocole de Nairobi et son impact sur la consolidation de la paix au niveau régional repose sur la bonne volonté des états signataires à l'appliquer. A cet égard, la ferme volonté de la police pour mieux accomplir sa mission et respecter les engagements pris par l'Etat burundais est remarquable. La mise en œuvre de ces mesures simples, complémentaires et efficaces ainsi que le travail conjoint effectué par la PNB et MAG, placent le Burundi comme l'un des pays les plus avancés dans la mise en application du Protocole alors que, pourtant, il sort d'une longue crise et a des ressources limitées.



*Destruction de munitions par pétardage par
l'équipe mobile MAG-PNB*



***MAG est une organisation humanitaire
dont la vocation est d'éliminer les restes
de guerre dans l'intérêt des populations
mondiales.***